

■ FORMALITES DES ENTREPRISES

FORMALITES ENTREPRISE		MICRO-ENT.	INDIVIDUELLE	SOCIETE
<i>Ces tarifs s'entendent avec une assistance en rendez-vous auprès de l'un de nos conseillers.</i>				
IMMATRICULATION		70,00 €	200,00 €	200,00 €
	<i>dont droit fixe RM</i>	EXONEREE	130,00 €	130,00 €
	<i>dont frais d'assistance en RDV</i>	70,00 €	70,00 €	70,00 €
MODIFICATION (ouverture établissement, transfert, inscription conjoint)		70,00 €	135,00 €	135,00 €
	<i>dont droit fixe RM</i>	EXONEREE	65,00 €	65,00 €
	<i>dont frais d'assistance en RDV</i>	70,00 €	70,00 €	70,00 €
RADIATION	<i>Frais d'assistance à la formalité</i>	20,00 €	20,00 €	20,00 €
FORMALITES ENTREPRISE - Frais d'assistance autres		MICRO-ENT.	INDIVIDUELLE	SOCIETE
<i>Si vous souhaitez bénéficier d'une assistance autre, contactez nos conseillers.</i>				
	<i>Frais d'assistance en RDV collectif</i>	50,00 €	----	----
	<i>Frais d'assistance autre (internet)</i>	50,00 €	50,00 €	50,00 €
	<i>Frais d'assistance simple impactant le RM</i>	60,00 €	60,00 €	70,00 €
	<i>Frais d'assistance aux formalités n'impactant pas le RM</i>	60,00 €	70,00 €	70,00 €
FORMALITES ENTREPRISE INDIVIDUELLE A RESPONSABILITE LIMITEE (ME et EI)				
	Dépôt de déclaration d'affectation du patrimoine			42,00 €
	Inscription modificative de la déclaration d'affectation du patrimoine et mentions			21,00 €
	Dépôt des comptes annuels ou du document comptable simplifié			6,50 €
	Notification à un autre registre en cas de double immatriculation			8,00 €
	Copie des comptes annuels ou du document comptable simplifié & DAP			6,00 €
AUTRES PRESTATIONS				
EXTRAIT D'IMMATRICULATION RM DELIVRE A L'ARTISAN, A UN TIERS				6,00 €
CARTE D'AMBULANT				15,00 €
INSTRUCTION DE LA DEMANDE D'ATTESTATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE				70,00 €
CERTIFICAT ELECTRONIQUE (<i>mise à jour produit en cours - dispositif momentanément indisponible</i>)				75,00 €
EXTRACTION DE FICHIERS	Abonnement annuel au PV d'immatriculations			220,00 €
	Forfait extraction fichier			50,00 €
	+ tarif à la ligne			0,10 €
Fichier complet du RM			1 200,00 €	
AUTOCOLLANTS ARTISAN & MAITRE ARTISAN				
à l'unité (160 x 220 mm ou 170 x 250 mm)				5,00 €
par 10 exemplaires (40 x 30 mm)				5,00 €

PRESTATIONS GRATUITES

Le dépôt du dossier au CFE constitue une formalité comprenant :

- la réception du dossier dûment rempli ainsi que les pièces justificatives, titre de paiement qui l'accompagne,
- le contrôle de la complétude du dossier,
- la délivrance d'un récépissé au déclarant ou au mandataire,
- la transmission de la déclaration aux organismes destinataires,
- l'information au déclarant lorsque le dossier est incomplet.

PRESTATIONS PAYANTES

- La copie des pièces nécessaires si non fournies.
- L'évaluation et la réalisation de la formalité à accomplir par un agent.
- L'information sur les documents (pièces justificatives annexes, actes, frais destinés au greffe).
- L'indication de renseignements à fournir.
- La vérification de la cohérence :
 - entre la déclaration et la situation connue de l'entreprise.
 - entre les pièces justificatives et les renseignements fournis.
- Le droit du répertoire des métiers.